



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 1991

Résultats significatifs en Pays de la Loire pour l'année 1991

Jean-Pierre Daugas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/42903>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Pierre Daugas, « Résultats significatifs en Pays de la Loire pour l'année 1991 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 12 juin 2019, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/42903>

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Résultats significatifs en Pays de la Loire pour l'année 1991

Jean-Pierre Daugas

Cholet (Maine-et-Loire) : la Roche du Ribalet

- 1 Des labours ont fait apparaître en surface de nombreuses pierres sur une parcelle proche de sites préhistoriques inventoriés par S. Cassen et ont conduit à une évaluation archéologique sur la zone concernée. Un sondage réalisé sur une surface d'environ 200 m, à partir d'un décapage superficiel, a mis en évidence une zone d'empiérement. Une coupe a été réalisée perpendiculairement à l'axe de cette structure.
- 2 Elle a permis de mettre en évidence deux phases de construction de deux empiétements parallèles. Le niveau correspondant à l'effondrement de la structure primitive contenait du mobilier céramique attribuable au Néolithique final.
- 3 Dans la coupe stratigraphique de la tranchée a été observé un fossé (?) d'une profondeur voisine de 1,35 m par rapport à la surface, sans doute bordé par un talus. Associé à cette structure, un niveau de sol contient des charbons de bois et de la céramique, également du Néolithique final. Une autre couche vient sceller ce fossé. Les premières observations très ponctuelles, qui viennent de s'achever en décembre, laissent penser à des structures appartenant à un habitat néolithique enclos.

Pontmain (Mayenne) : dolmen de la Hutte aux Gabelous

- 4 La campagne de fouille conduite par R. Bouillon en 1991 dans le cadre d'une opération programmée pluriannuelle sur le dolmen de la Hutte aux Gabelous a permis de compléter le plan de ce monument mégalithique qui se compose d'une chambre allongée de 1,30 m de large et de 9 m de long, délimitée par 18 orthostats.

- 5 Le tertre qui enveloppait la chambre funéraire, dont il subsiste une partie à l'ouest de la dalle de chevet, était ceinturé d'un péristalithe. Trois faces sont actuellement dégagées sur une longueur développée de 30 m. Au sud-ouest, le péristalithe est dédoublé. Les dalles dressées ont des tailles variables de 60 à 80 cm et possèdent une inclinaison vers l'intérieur du monument, plus ou moins importante.
- 6 Le mobilier découvert en 1991, se compose de 29 pièces lithiques et 213 tessons de céramique attribuables au Néolithique final. Les éléments les plus originaux sont 16 tessons campaniformes dont 12 ont été découverts dans le même secteur, au sein du tertre tumulaire entre orthostats et péristalithe, un couteau pressignien, 2 flèches à pédoncules et ailerons et une armature tranchante.
- 7 La fouille de 1992 devrait permettre de compléter ces informations et en particulier d'apporter des éléments de réponse sur la situation exacte de l'entrée et sur la position originelle des dalles du péristalithe.
- 8 La restauration du monument pourrait alors être envisagée à partir de 1993 si toutes les réponses aux questions posées sur l'architecture du monument sont apportées.

Bazoges-en-Pareds (Vendée) : dolmen des Pierres Folles

- 9 L'ensemble mégalithique des Cous à Bazoges-en-Pareds est surtout connu par le dolmen à couloir et chambre circulaire fouillé il y a une quinzaine d'années par R. Joussaume après une première intervention du Docteur Marcel Baudouin en 1915.
- 10 À une vingtaine de mètres de ce premier édifice, et dans l'axe du couloir, se trouve le dolmen des Pierres Folles (lui aussi sommairement fouillé et restauré par le DR Baudouin), formé d'une grosse dalle de granit reposant sur des piliers de même nature pétrographique, insérés dans un cairn de plaquettes calcaires issues du substrat.
- 11 À 15 m plus à l'est, existait un menhir, détruit par les travaux d'un récent remembrement. Enfin, deux autres tumuli ont été anciennement arasés dans un périmètre de 500 m environnant le dolmen des Pierres Folles.
- 12 La reprise de la fouille a consisté à rechercher la géométrie du monument, et les traces éventuelles d'un parement périphérique.
- 13 Le dégagement général des abords des grosses pierres a permis de retrouver l'emplacement d'origine des orthostats déplacés, de restituer précisément l'implantation d'un portique, ainsi que la majeure partie du flanc sud-ouest du cairn dont trois à cinq assises sont conservées.
- 14 Ces éléments permettent de proposer une largeur de 7 m pour l'emprise au sol du cairn, cependant que la détérioration en profondeur du chevet du monument, empêche d'en estimer l'exacte longueur.
- 15 Typologiquement, ce dolmen qui s'apparente au type angevin se rapproche par ses dimensions, à la fois des mégalithes de la Bajoulière à Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire), et du dolmen de Pierre-Levée à Nieul-sur-l'Autize (sud de la Vendée), pourtant considéré comme relevant du modèle angoumoisien. Le fouilleur propose que le rapprochement de ces deux types puisse expliquer l'origine du mégalithisme du Quercy.

- 16 Comme c'est malheureusement le cas dans la presque totalité des monuments angevins en raison de leur grande taille, les bouleversements dus aux réoccupations de la chambre et de ses abords jusqu'à la période récente, en rendent difficile l'attribution chronologique précise. Un mobilier campaniforme varié représente la marque la plus significative d'une phase d'occupation du dolmen.

Le Pouliguen (Loire-Atlantique) : Camp de Penchâteau, évaluation archéologique

- 17 Une série de sondages a été programmée sur le camp de Penchâteau en collaboration avec la commune du Pouliguen. Le système défensif d'origine (fossé contrebuté par un talus) et ses extensions ont été mis au jour dans un fossé transversal. C'est au total cinq fossés qui ont été observés et qui témoignent de l'extension progressive du camp. À l'intérieur des défenses, des structures d'habitat sont toujours conservées. Hormis un gobelet campaniforme isolé, la chronologie du site se divise en deux phases principales : début du premier âge du Fer et fin du deuxième âge du Fer. Les terrassements récents (Seconde guerre mondiale) ont pu affecter les structures défensives protohistoriques qui restent dans un bon état de conservation.

Angers (Maine-et-Loire) : Gaumont-Variétés/Saint Martin

- 18 La construction d'une salle de cinéma au centre d'Angers, au pied de l'enceinte du XIII^e s. et dans l'emprise de la ville gallo-romaine, a entraîné la réalisation d'une fouille de sauvetage durant six mois sur une superficie de 400 m².
- 19 Trois grandes phases d'occupation ont été reconnues :
- occupation augustéenne, marquée par des constructions légères en bois et torchis, accompagnées de fossés et de fosses. L'ensemble s'organise suivant un plan orthogonal régulier. L'important mobilier mis au jour comprend, en particulier, un dépôt monétaire de 35 *aurei* datés de -29 à +4, le plus ancien à l'effigie d'Octave, les autres à celle d'Auguste ;
 - occupation gallo-romaine du Haut-Empire marquée par la mise en place d'une trame urbaine avec une rue bordée de fossés et d'espaces de circulation latéraux. Un îlot est occupé par une installation artisanale du travail du fer et un îlot nord correspond à des constructions sur salins alignés sur la voie (II^e-IV^e s.) ;
 - occupation du haut Moyen Âge se traduisant par des bâtiments sur poteaux plantés contenant un mobilier céramique attribuable à la période du VII^e au IX^e s. La rue n'est donc plus en service.

Angers (Maine-et-Loire) : chapelle Saint-Lazare

- 20 Les travaux d'étude et d'enregistrement archéologiques précédant un chantier de démolition ont permis de révéler la conservation, malgré de nombreuses altérations, du bâti de la chapelle d'une léproserie urbaine, édifiée au XII^e s. et complétée au XVII^e s.
- 21 L'organisation générale du monument étant préservée, la charpente d'origine, partiellement demeurée en place, l'importance exceptionnelle de cette découverte s'est

très vite imposée et a conduit à assurer la sauvegarde du bâtiment par une mesure d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Mayenne : remparts du château

- 22 Dans le cadre de travaux d'entretiens engagés par l'architecte des Bâtiments de France, le Service régional de l'archéologie a réalisé un vaste sondage destiné à reconnaître l'organisation interne d'une tour et des constructions qui lui sont accolées.
- 23 Cette tour, édifiée au XIII^e s. sur des murs plus anciens, a été comblée à la fin du XV^e s. lors d'un aménagement des défenses aux contraintes de l'artillerie. À l'intérieur du rempart, un grand logis avec cheminée a été dégagé et des sondages localisés ont montré que son occupation est antérieure au XIII^e s. Localement, le sondage a permis d'atteindre le niveau d'une poterne assurant une sortie à la base des remparts.
- 24 Un programme d'aménagement et d'accueil du public est actuellement à l'étude.

Le Mans (Sarthe) : rue Montbarbet

- 25 Une parcelle de 3 750 m² vouée à la construction d'un ensemble résidentiel a fait l'objet d'une fouille préventive. Pour la première fois a pu être étudiée une occupation gallo-romaine sur la Plateau de Sargé : plusieurs bâtiments, appartenant à trois phases de construction durant le I^{er} s., s'organisent en bordure d'une voie bien structurée.
- 26 Au Moyen Âge, le site a été totalement réaménagé, puisqu'en 1063 Guillaume le Conquérant a installé un camp comprenant deux mottes et ceint d'un fossé. Ce fossé a pu être localisé et observé sur une profondeur de 5,70 m pour une ouverture de 12,50 m. Il ne subsiste rien, en revanche, des niveaux d'occupation de cette installation militaire.

Le Langon (Vendée) : agglomération antique

- 27 L'agglomération du Langon (Vendée) est située sur la bordure Nord du marais poitevin, à environ 15 km de Fontenay-le-Comte et 20 km de Luçon. Cette commune, qui comprend moins de 1 000 habitants, occupe pour moitié de sa superficie des terrains marécageux qui culminent à 3 m d'altitude NGF, et pour moitié une plaine fertile qui connaît une agriculture céréalière en *openfield*.
- 28 Le bourg actuel est en grande partie installé à l'emplacement d'une agglomération antique considérée comme la plus étendue de la Vendée, avec une superficie de près de 100 ha.
- 29 L'importance de ce vicus semble provenir pour beaucoup de l'exploitation de la mer, et notamment de la production saunière dont les vestiges se rencontrent en bordure du marais à la fréquence d'un gisement par kilomètre. L'existence d'un port est attestée jusqu'à la fin du XVIII^e s. au cœur même du bourg. Il permettait à une flottille de barques d'assurer le fret des céréales vers les navires hauturiers retenus au large du fait de la configuration de l'estran.
- 30 L'inventaire archéologique par photographie aérienne et les campagnes de prospection au sol ont montré une très forte concentration de structures considérées comme des

fermes gauloises, sur une bande de 2 km en retrait de l'ancien rivage : 40 sites par commune en moyenne qui ont fait l'objet de délimitations de secteurs archéologiques pris par arrêtés préfectoraux, dans le cadre de l'application du décret 86-192.

- 31 Le 18 août 1989, l'essentiel de l'extension du vicus a fait l'objet d'une délimitation de périmètre archéologique se référant au même décret afin de permettre de gérer au mieux les contraintes liées à une forte pression de l'urbanisme. À la suite de deux tentatives d'implantation d'un lotissement dans le centre bourg rendues impossibles par l'importance des vestiges archéologiques rencontrés lors des sondages de reconnaissance préalable, la réalisation d'une expertise archéologique de l'ensemble de la commune fut décidée en concertation avec la Commune.
 - 32 Dans un premier temps, une série de sondages a été réalisée dans des terrains situés en périphérie du bourg, récemment acquis par la Commune. Ce diagnostic, mis en œuvre par le Service régional de l'archéologie, a été mené à bien par l'archéologue départemental. Cette étude a conclu à l'existence d'un riche patrimoine parfaitement conservé à quelques centimètres seulement sous le couvert végétal, sur l'ensemble des terrains sondés.
 - 33 Dans un deuxième temps, ce diagnostic a été étendu à l'ensemble de la commune, afin d'élaborer un document de référence qui servira de base à un projet de Plan d'occupation des sols, dont la commune du Langon n'est pas dotée à ce jour. Il a d'ores et déjà abouti à la reconnaissance de deux terrains libres de contraintes archéologiques et compatibles avec les projets de construction de la commune.
 - 34 Une exposition destinée à informer la population des aboutissements de cette étude sera prochainement présentée dans la commune.
-

AUTEUR

JEAN-PIERRE DAUGAS

Drac Pays de la Loire (service régional de l'archéologie)